



1/8



2/8

- **Départ** : Mairie St-Erme
- **P** : Mairie ou Eglise St-Erme.
- **Longueur** : 4,6 km
- **Durée** : 1h30
- **Niveau** : facile
- **Profil** : plat, côte, bois.
- **Balisage** : vert et jaune.



Boucle Saint-Erme Ville

- 1** Départ de la mairie où se situe le panneau d'information « Les sentiers de la Grive ». A côté, découvrir le panneau n° 1/8 consacré à la Grande Guerre.
- 2** Se diriger vers le panneau n° 2/8 installé devant l'entrée de l'église de Saint-Erme. A l'intérieur de celle-ci, se trouve l'ancienne colonne dont le chapiteau présente la Grive aux raisins, devenue blason de la commune. Cette sculpture se situe face au chœur sur la gauche.
- 3** En sortant de l'église, reprendre le circuit en suivant les indications qui mènent devant la fontaine Sainte-Claire. Après celle-ci continuer sur 100m et prendre le chemin à droite
- 4** Au croisement, monter vers le GR12 sur environ 1 km.
- 5** Le balisage permet de rejoindre le GR12A et d'emprunter une dernière côte qui mène au site de l'oppidum gaulois (Bibrax ou « Vieux Laon »).
- 6** Graver le talus (vestige de l'enceinte de l'oppidum) pour apprécier le point de vue sur le site où s'est déroulé le prélude de la bataille de l'Aisne (Guerre des Gaules de Jules César en 57 av JC). En bas du talus, prendre le chemin sur la droite (ancienne entrée de l'oppidum). Pour rappel, cet ancien site gaulois faisait partie du terroir de Saint-Erme en 98 avant JC.
- 7** Suivre la D90, avant le virage prendre le chemin en face qui emprunte une portion de la route stratégique.
- 8** **!Attention!** 500 mètres après le virage, tourner à droite; la pancarte signalant le chemin à emprunter dénommé « sente du curé » se situe sur votre droite au coin du bois.
- 9** Après la descente, passer devant le lavoir puis rejoindre la mairie, point de départ.

Les numéros sont attribués dans le même sens que le fléchage du balisage .